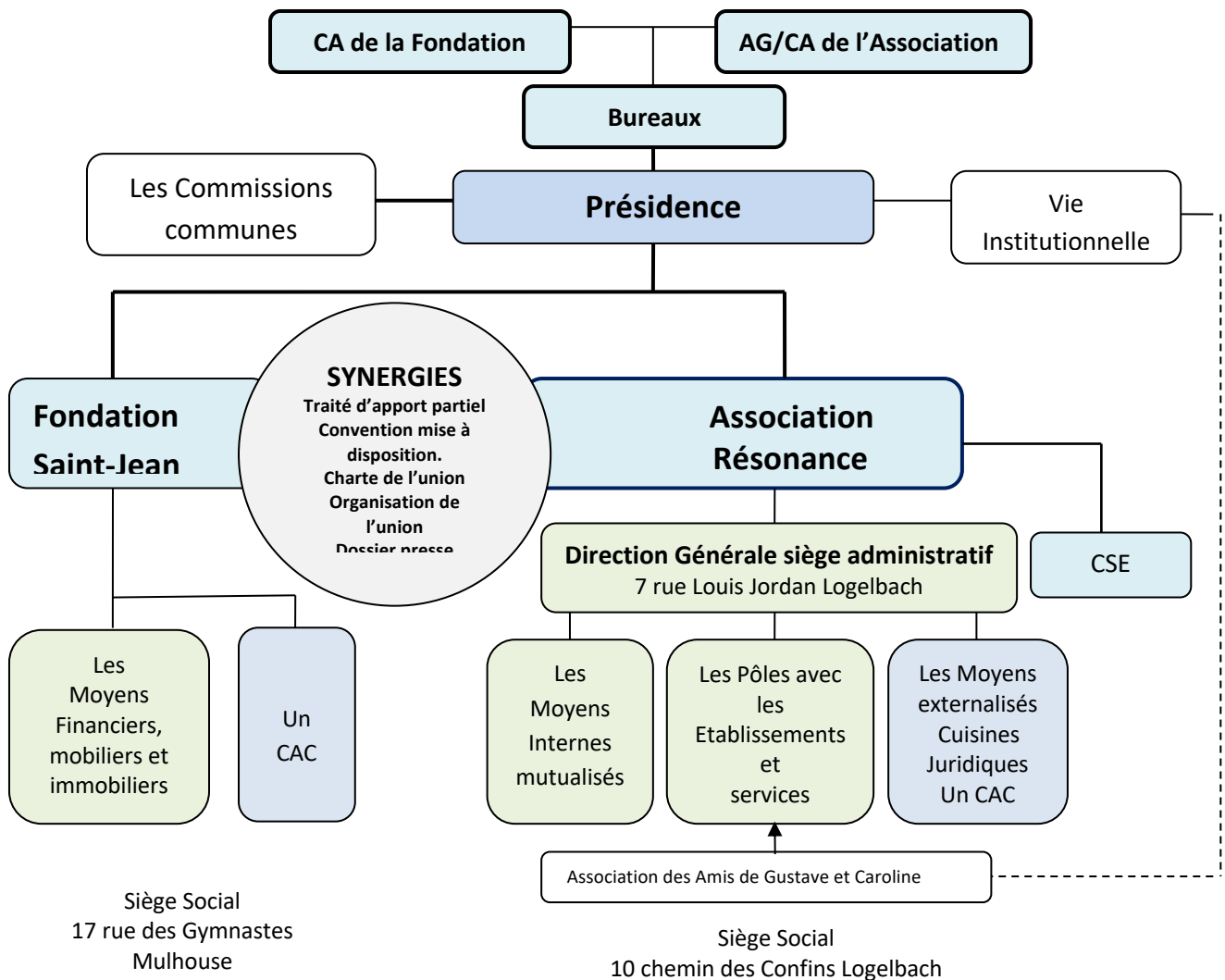


Fonctionnement de l'Union Résonance

Généralités. L'organigramme ci-dessous illustre l'organisation de Résonance.
Résonance est l'union de deux personnes morales, une Fondation et une Association.
Un ensemble de synergies favorisent la réalisation de leurs objets.



L'Association Résonance

Elle est dotée des moyens et des personnels pour réaliser l'objet défini dans ses Statuts et dans son Règlement Intérieur. Elle a mis en place les procédures nécessaires à son fonctionnement

La Fondation Saint-Jean

Ses nouveaux Statuts et Règlement Intérieur sont en cours de modification.

D'autre part, pour que la Fondation puisse réaliser son Objet et remplir ses obligations statutaires et réglementaires, la synergie « **organisation de l'union** » est ainsi formalisée.